



Première étude de repérage du patrimoine immobilier du centre bourg de Saint-Sever

Marie Ferey
Mai 2015



METHODOLOGIE	p.3
<i>Présentation du travail</i>	p. 3
<i>Délimitation géographique</i>	p.3
<i>Etat des fonds</i>	p.4
<i>Le site</i>	p.5
HISTORIQUE DE LA VILLE	p.5
<i>L'implantation antique</i>	p.5
<i>La ville médiévale</i>	p.6
<i>XIIIe et XVIe siècles</i>	p.8
<i>Du XVIe au XVIIIe siècles</i>	p.9
<i>Le tournant révolutionnaire</i>	p.13
<i>Les transformations des XIXe et XXe siècles</i>	p.14
<i>Les extensions récentes, entre cités et lotissements</i>	p. 18
ANALYSE DES CARTES	p.19
ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE	p.26
<i>La construction</i>	p.26
<i>Les couvertures et les corniches</i>	p.30
<i>La distribution</i>	p. 35
<i>Dénomination et typologie</i>	p. 36
EDIFICES A ETUDIER	p. 47

Méthodologie :

Présentation du travail :

La phase de repérage est la première étape d'une étude d'inventaire topographique. Son but est d'identifier les éléments incontournables présents sur le territoire soit parce qu'ils sont **typiques**, soit parce qu'ils sont **uniques**. La collecte de ces informations se fait sur le terrain avec une observation attentive du bâti qui permet de constituer une typologie et de comprendre l'évolution de l'urbain à travers les siècles.

Cette phase a duré un mois et une semaine à raison de deux à trois journées de terrain par semaine. Elle s'est accompagnée de recherches dans les **archives**, en particulier les archives municipales. Le dépouillement archivistique n'en est qu'à son début mais l'analyse de certaines séries, notamment la série O (aménagement urbains), la série DD (cartes et plans) et les matrices cadastrales, a d'ores et déjà permis d'affiner le regard porté sur le terrain. Les dossiers du pré inventaire effectué dans les années 1970 sur la commune de Saint-Sever ont également été dépouillés et analysés.

De même, une étude de la **bibliographie** existante a été menée pour établir une connaissance complète de celle-ci. Elle repose sur des articles de sociétés savantes (telles que la société Borda, pour ne citer qu'elle) et de périodiques scientifiques, des travaux universitaires, des actes de colloque et des monographies.

Depuis le 1^{er} avril 2015, j'ai pris contact avec des **personnes ressources** essentielles. Je remercie à ce titre Monsieur le Maire, Arnaud Tausin, Monsieur Jean-Marc Fabier, adjoint au patrimoine, Monsieur Jean-Paul Farbos, Monsieur Paul Dubedat, Monsieur et Madame Lafargue ainsi que les nombreux saint-séverins venus à ma rencontre pour m'aider dans ma recherche. De plus, ce mois et demi a aussi servi à affiner la pratique et la méthodologie de l'inventaire patrimonial avec le soutien du service de l'inventaire du patrimoine de la région Aquitaine, et en particulier Monsieur Alain Beschi.

Délimitation géographique :

De concert avec le service de l'inventaire régional et la mairie de Saint-Sever, il a été décidé qu'un inventaire topographique serait mené sur le centre-bourg. Le reste de la commune fera l'objet d'un inventaire moins détaillé, sous la forme d'un diagnostic patrimonial.

Il fallut donc identifier ce qui était entendu par « centre-bourg », afin de délimiter clairement l'espace concerné par l'étude. Un noyau urbain se développe sur la commune constitué de « l'hyper-centre », soit l'ancienne zone intramuros et complété par le quartier de Morlanne au Nord, de la Cize, des Carmels et du Prouyan à l'Est. Cette extension géographique s'imposait étant données l'occupation ancienne des sols et l'importance du bâti qui s'y trouve. Au Sud, le boulevard de l'Espérance fait office de frontière. Au-delà, les quartiers de Laloubère et du Sarthoulet montrent des extensions des années 1980. De même, les quartiers Ouest au delà de la rue du docteur Louis Fournier (Montadour ou Pipoulan) feront partie du diagnostic hors centre-bourg.



Vue de la partie repérée sur le territoire (entourée en rouge)

Etat des fonds :

La municipalité de Saint-Sever conserve un fonds complet d'archives dont une partie n'est pas encore classée.

Pour ce qui est des archives classées de l'Ancien Régime à 1972, la série DD (cartes et plans), la série G (cadastre, matrices et registres de la Patente), la série M (bâtiments) et la série O (aménagement urbains) doivent être analysées dans leur totalité. Les sous-séries 1D (délibérations du conseil municipal) et 2R (Monuments historiques) devront également faire l'objet d'une étude complète.

Concernant les archives après 1972, celles-ci n'étant pas classées, elles feront l'objet d'un dépouillement en fonction des renseignements obtenus sur le terrain ou grâce aux personnes ressources.

Aux archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan, la série A (cartes et plans), la série Fi (documents iconographiques), la série 3Q (biens vendus à la Révolution) et la série O (bâtiments publics) seront dépouillées systématiquement. En revanche, la série H dans laquelle est conservée le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Sever ne sera pas dépouillée entièrement. L'analyse de l'abbatiale sera une synthèse des nombreux travaux effectués et proposera plutôt un état des lieux de la recherche.

Enfin, quelques plans conservés aux archives nationales sous la cote CP/N/III/LANDES seront utilisés, en particulier pour les anciens bâtiments conventuels de l'abbaye.

Le site :



Situé à 16 km de Mont-de-Marsan, le centre bourg de Saint-Sever est perché à 100 m au-dessus du niveau de la mer. La ville est à la frontière de la Chalosse au Sud et des Landes de Gascogne au Nord. L'Adour matérialise cette frontière, bien que depuis quelques décennies la « mer de pins » ait reculé. Saint-Sever est donc constitué d'un plateau compris entre l'Adour et le Grabas. Les voies d'accès depuis la vallée de l'Adour sont la côte de Brille (accès médiéval aujourd'hui piéton) et la rampe de Morlanne (construite entre 1767 et 1780, AM Série 10). Depuis la vallée du Grabas, l'accès à la ville se fait par la route du Béarn et la route de Montaut. Constitué d'un « hyper centre » au maillage serré issu de la ville médiévale et de faubourgs au maillage plus lâche (Morlanne, Cize, Prouyan, Guillerie, Castalot, Pontix et Touron), le noyau urbain de Saint-Sever montre des particularités typiques d'une ville fortifiée éclatée au XVIII^e siècle.

Historique de la ville :

NB : cet historique de la ville pourra être complété en fonction des découvertes en archives et sera associé à une cartographie évolutive montrant le développement de l'urbain et qui indiquera les traces conservées selon les périodes.

L'implantation antique, premières traces d'habitat :

Saint-Sever n'a pas été à la période antique une ville capitale des Landes. Les voies romaines venant de Bordeaux ne menaient pas à Saint-Sever mais passaient par Dax. Cependant, des fouilles menées au XIX^e siècle et dans les années 1960-1970 permirent de mettre au jour des vestiges témoignant d'une implantation humaine. Les textes médiévaux mentionnent un Castrum situé sur le plateau de Morlanne et considéré par les archéologues comme le Palestrion antique. De ce Palestrion il ne

reste que peu de traces, dont des colonnes en marbre remployées aux bras du transept de l'abbatiale.

Morlanne ou « Mont de Lannes » était alors une forteresse naturelle du fait de sa hauteur offrant une vue dégagée sur la plaine et de sa position sur un éperon, rendant le site imprenable. La légende veut que le Palestrion ait été le palais du gouverneur romain Adrien qui aurait été converti par saint Sever au début du Ve siècle. Cependant, cette légende qui apparaît dans les chartes de l'abbaye bénédictine, a tout aussi bien pu être inventée par les moines pour légitimer la possession de reliques de saint Sever. En effet, des recherches paléographiques récentes (Pons, 2013) montrent que la première appellation du site chrétien est saint Sauveur et non saint Sever, le nom aurait donc été modifié par la suite pour valoriser le pèlerinage sur la route de Saint-Jacques.

Pourtant, les vestiges mobiliers trouvés sur le site de Morlanne entre 1966 et 1968 montrent bien la présence d'une aristocratie romaine. En témoigne l'intaille de cornaline de l'époque augustéenne et les fragments d'amphore d'origine italienne qui attestent d'échanges commerciaux dès le I^{er} siècle de notre ère. Cette occupation précoce semble se poursuivre comme témoigne la découverte de monnaies de Gallien, de Constantin et de Constance II. Autour de ce palais, se tiennent des domaines ruraux comme Montgaillard, Bahus-Juzaux ou Augreuilh. Ce dernier site, largement fouillé par l'équipe du docteur Dubédat a montré la présence d'une villa richement décorée de mosaïques aujourd'hui en partie conservée dans la maison Sentex, place du Verdun. Selon le docteur Dubédat cette villa pourrait être datée de 330-360 et l'« abandon de la villa en tant que résidence somptuaire (se situerait) vers 380 ».

Entre le V^e siècle et la fondation de l'abbaye bénédictine à la fin du X^e siècle, nous ne possédons pas de témoignages archéologiques attestant d'une occupation du site. Cependant, la logique voudrait que Morlanne ait continué d'être habité et des recherches récentes menées par l'abbé Cabanot montre la présence d'une fontaine considérée comme miraculeuse à l'emplacement de l'abbaye médiévale. Ainsi, la bipolarité de la ville de Saint-Sever commence à prendre forme avec sur le plateau de Morlanne, une occupation politique, et au cœur de ville actuelle une pratique pieuse. C'est ce qui se confirmera à partir du XI^e siècle.

La ville médiévale, de la création de l'abbaye à la guerre de Guyenne :

Une charte, considérée comme authentique, de 988 indique l'achat par Guillaume de Sanche, duc de Gascogne, d'un terrain situé à 300 m au Sud de la butte de Morlanne dans le but d'y édifier une abbaye¹. Ce texte soulève de nombreuses questions, en particulier sur la présence, ou non, d'une ancienne église qui, dès lors, aurait été restaurée. La date admise pour la création véritable du monastère est 993. La charte mentionnant cette année est tardive mais le laps de temps entre l'achat et la fondation paraît cependant cohérent. En pleine installation du mouvement de la Paix de Dieu, la fondation d'une abbaye par un seigneur laïc prend un sens tout à fait politique. Et comme le rappelle Robert Fossier : « A l'instar des grands souverains bâtisseurs d'églises, les nouveaux chefs régionaux et locaux rivalisèrent pour élever à

¹ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 14, 77

² FOSSIER R., *Le Moyen Âge, l'éveil de l'Europe, 950-1250*

³ Source exacte à trouver

⁴ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 14, 81

la gloire de Dieu des édifices religieux destinés à porter témoignage de leur puissance »².

C'est donc au tournant de l'an mil que l'abbaye de Saint-Sever voit le jour. Très rapidement, elle développe un patrimoine économique important. Pendant plusieurs siècles, l'histoire de la ville sera liée à celle de l'abbaye. En ce sens, deux abbatiats sont primordiaux. Celui de Grégoire de Montamer ((1028-1072) qui semblerait avoir été à l'origine de la reconstruction de l'abbaye après un incendie vers 1060. Le parti pris monumental et la filiation avec Cluny II lui seraient donc attribués. C'est à cette période qu'est enluminé le *Beatus de Saint-Sever* (BNF, avant 1072) qui témoigne d'une part des échanges profonds d'avec l'Espagne chrétienne et également du dynamisme d'un scriptorium au sein de l'abbaye de Saint-Sever, François Avril ayant identifié au moins quatre mains différentes³.

Mais c'est surtout sous l'abbatit de Suavius (1092-1107) que l'on observe une mutation urbaine. Les chartes conservées mentionnent l'existence d'une ville. Parmi ces textes, un surtout doit retenir notre attention. Il s'agit d'un règlement rédigé par l'abbé Suavius qui autorise la construction de remparts autour de la ville devant être entretenus par les habitants. L'abbé s'octroie également deux places, celle de l'Aire des Monges (actuelle Place du Tour du Sol) et celle allant du réfectoire à Pontix (soit l'aile Sud de l'abbaye jusqu'à la rue de Pontix)⁴. Au-delà des indications sur la morphologie urbaine, la charte des statuts de la ville de Saint-Sever nous informe sur les activités menées par les habitants appelés « burgensis », de manière étrangement précoce, dans le texte. On note en effet la tenue d'un marché et d'une foire dans la ville et les sels, les draps de laine, le fer, les poissons sont autant de marchandises évoquées comme étant vendues dans la ville. Cette prolifération de marchandises de commerce démontre une économie solide régie certes par l'abbaye qui reçoit de nombreuses taxes mais également par les habitants. Ce dynamisme économique est évoqué dans nombreuses de chartes ; ainsi l'existence de tavernes⁵ ou de boucheries⁶ est certifiée dès le XIIe siècle faisant de la ville de Saint-Sever « un bourg marchand exemplaire »⁷. Bien que pour le moment aucune trace architecturale de cette période n'ait été identifiée, le parcellaire de la rue des Arceaux débordant sur la Place du Tour du Sol et sur la Place du Verdun paraît avec certitude issu de cette période. En effet, les longues parcelles traversantes, étroites, présentant une entrée principale côté rue forte et une autre entrée (certainement pour les bâtiments agricoles ou artisanaux) à l'arrière est typique des XIIe et XIIIe siècles dans les villes commerçantes⁸. De même, le déplacement du marché au quartier de la Loubère, quartier extra muros au Sud de la ville, avant 1190 a une influence notable sur l'évolution de la morphologie urbaine. Cette externalisation explique très certainement le développement du maillage le long de la rue de la Guillerie (alors nommée rue de l'Eguillerie) menant au marché. Selon Petrowiste,

² FOSSIER R., *Le Moyen Âge, l'éveil de l'Europe, 950-1250*

³ Source exacte à trouver

⁴ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 14, 81

⁵ Original perdu, Manuscrit Don Buisson, AM Saint-Sever GG 28

⁶ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 2, 21

⁷ PETROWISTE J., « Un bourg marchand exemplaire ? L'activité économique à Saint-Sever d'après le tarif du péage du XIIIe siècle », *Abbaye de Saint-Sever, Nouvelles approches documentaires*, 2010

⁸ SAINT DENIS A., « La topographie de l'espace urbain médiéval. Sources et méthodes », *Revue archéologique de Picardie*, n°16, 1999, pp. 35-40

c'est à ce moment là que s'établissent des échoppes et des habitations donnant à la ville ce caractère étiré vers le Sud.

Parallèlement à cette vie économique dynamique, le pôle politique incarné par le Palestrion n'est pas en reste. Nombreuses chartes font mention de son existence et de l'intérêt porté par les rois d'Angleterre, alors souverains de la région, pour le bâtiment⁹. C'est bien donc un bourg de type bipolaire partagé entre la colline de Morlanne et les environs de l'abbaye qui se met en place à la période médiévale. L'acte de paréage entre le roi Henri III d'Angleterre, son fils Edouard et l'abbé de Saint-Sever, rédigé en 1270¹⁰, évoque à nouveau le château en employant cette fois le terme de « Castéra de Morlanne ». Dans ce même texte sont indiquées les « deux mottes » encore visibles aujourd'hui sur le plateau, qui défendaient et isolaient le château. Toujours dans ce texte, une précision nous est donnée sur la morphologie des pentes de Morlanne appelées « pouy ». Le fossé qui permet aux pèlerins de se rendre dans la ville (actuelle côte de Brille) est mentionné, tout comme l'hôpital Saint-Michel sur les bords de l'Adour et un pont de pierre permettant de traverser le fleuve, tandis que des vignes peuplaient les pentes. Politiquement, cet acte de paréage témoigne d'une part de l'endettement de l'abbaye de Saint-Sever mais également de l'implantation décidée par l'administration et par pouvoir anglais en Gascogne voulant contrôler les zones urbanisées. D'ailleurs, l'implantation des Dominicains entre 1278 et 1280 est grandement décidée par le pouvoir anglais car c'est Aliénor d'Aquitaine, reine d'Angleterre, qui demande leur établissement en dehors des murs de la ville¹¹. Bien que l'actuel couvent des Jacobins ne montre plus de traces de la première construction, l'église attenante au couvent pourrait être en partie datée du XIVe siècle. Cette implantation est également soutenue par les bourgeois et les nobles de la région à l'instar d'Arnaud de Marsan qui finance la nouvelle construction. C'est donc bien une ville dynamique et économiquement prospère qui s'apprête à subir les ravages de la guerre de Guyenne puis de la guerre de Cent Ans.

Le temps des guerres, XIIIe et XVIe siècles :

La guerre de Guyenne éclate en 1294 et entraîne le siège de la ville l'année suivante par Charles de Valois. A partir de cette date et durant tout le XIVe siècle, Saint-Sever est attaqué. Des dispositifs militaires sont alors mis en place. Le château de Morlanne joue un rôle essentiel et vers 1320 un certain Pierre de Cartié, bourgeois de la ville, répare les fortifications du château à ses frais. De ces fortifications, il ne resterait qu'un pan de mur adossé aux maisons paires de l'avenue de Morlanne¹². De même, les remparts de la ville sont agrandis donnant naissance à une enceinte triangulaire de 1150 mètres de longueur dans laquelle est englobé le couvent des Jacobins et l'ensemble de l'actuelle rue du général Lamarque. Alors que l'unique vestige des remparts primitifs se situe à la porte du Touron, ces seconds remparts ont laissé plus de traces sur le territoire. Trois vestiges d'échauguettes sont encore visibles à la porte Mauléon, dans l'impasse du Joulliou et au croisement de la rue

⁹ Pour exemple, Richard Cœur de Lion offre sa protection à la ville en 1190 et concède le Palestrion et ses dépendances « au martyr de saint Sever » (Original perdu, Manuscrit Don Buisson, AM Saint-Sever GG 28)

¹⁰ Original perdu, Manuscrit Don Buisson, AM Saint-Sever GG 28

¹¹ Original perdu, Manuscrit Don Buisson, AM Saint-Sever GG 28

¹² Témoignage oral Francis Lafargue, 17 avril 2015

Albert Larrède et de la place de la République. Ces constructions témoignent de la physionomie défensive renforcée de la ville du fait du contexte historique indissociable de son histoire qu'est la guerre de Cent Ans. Durant ce conflit et malgré les enceintes, la ville subit de nombreuses destructions dues entre autres aux sièges de 1360 menés par Lescun et de 1374 par le duc d'Anjou au nom du roi de France. Ce n'est qu'en 1442 que la ville tombe définitivement dans le royaume de France après plusieurs mois de sièges et d'attaques.

En un siècle, la physionomie de la ville a donc fondamentalement changé. Le travail effectué par Jean Lasserre en 1972 permet une reconstitution hypothétique de ses limites.

Mais les conflits continus avec les guerres de religion, particulièrement violentes en Gascogne, mettent à mal, à nouveau, la ville. En ce sens, le siège le plus meurtrier et destructeur est celui de 1569 pendant lequel les troupes huguenotes du comte de Montgomery mettent à sac la ville. La violence de l'attaque est racontée rétrospectivement par Don Buisson. Selon lui, la majorité des moines bénédictins auraient péri dans cette attaque, et les fouilles de 1928 dans l'abbatiale ont en effet mis au jour des ossements entassés à une faible profondeur au pied du premier pilier gauche de la nef qui pourraient correspondre au massacre¹³. Ce n'est qu'avec la Paix de Saint-Germain en 1570 que la région connaît un retour au calme. Une enquête de 1598 affirme : « les hérétiques ont desmoli tant la maison abbatiale que tous les autres bastiments et chambres des religieux et le tout rédigé en tel estat que a peine jamais puissent estre réunis et rédigés en leur entier »¹⁴. En plus des bâtiments conventuels, l'abside, les voûtes du chœur et une partie de l'absidiole latérale nord sont en ruine. Malgré l'enquête, l'abbaye est laissée en état de quasi abandon. En 1611, les moines obtiennent l'autorisation du roi de France d'édifier des maisons entre les contreforts nord de l'église pour empêcher l'accumulation de déchets.

Du XVIe au XVIIIe siècles, la reconstruction :

Pourtant, ces nombreux conflits ne paraissent pas empêcher des constructions civiles nouvelles et les bourgeois semblent continuer à se faire construire des demeures comme en témoigne l'hôtel de Bourrouilhan dont la haute toiture, la tourelle d'escalier et la fenêtre à meneau croisé sont typiques de la première moitié du XVIe siècle. Mais ce sont surtout les bénédictins qui organisent la reconstruction de la ville en particulier après leur ralliement à la congrégation de Saint-Maur en 1645 : des achats de chaux entre 1651 et 1652 ainsi qu'un contrat passé avec le maçon Jean de Saint-Girons en 1653¹⁵, même si, mise à part l'escalier sud-est des bâtiments conventuels, aucune réalisation ne peut y être affiliée¹⁶, montrent qu'au milieu du XVIIe siècle, les travaux de rénovation des bâtiments conventuels sont commencés.

¹³ Cf. archives MH Charenton-le-Pont

¹⁴ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 13 / 55

¹⁵ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 20 / 17

¹⁶ L'escalier de la mairie dont il est question devra faire l'objet d'une étude propre mais sera également traité au sein d'un type d'escaliers présent à Saint-Sever montrant les mêmes balustres.



Escalier de l'hôtel de ville, aile est des bâtiments conventuels

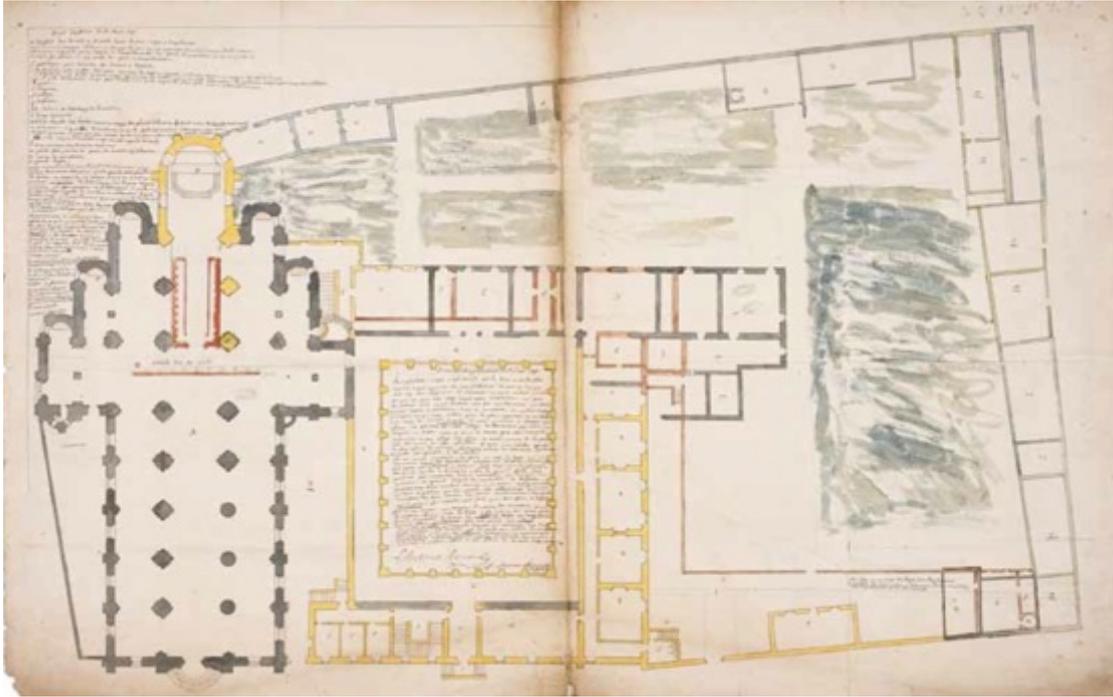
Un plan levé par frère Poumet en 1678 révèle un état reconstruit, mais les incohérences qui existent entre ce plan et celui de Don Buisson à la fin du XVII^e siècle, ne permettent pas de s'y référer fidèlement. Selon Don Buisson le corps méridional du cloître est reconstruit entre 1657 et 1660, le logis abbatial entre 1663 et 1666. Mais les travaux sont loin d'être terminés car les religieux demandent un emprunt de 40 000 livres avec la caution des religieux de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux¹⁷. Mais l'alliance de la brique en modénature et de la pierre ainsi que le vocabulaire décoratif (chapiteaux et consoles fleuris ou à pans coupés, motifs d'encensoirs sculptés) s'apparentent stylistiquement au XVII^e siècle. De même, le cloître des Jacobins entame une phase de reconstruction. Un procès verbal de l'état des églises du diocèse d'Air commandé par le roi de France Charles IX est effectué en 1571 et la *Revue de Gascogne* en publie une partie en 1850. Il semblerait que tout soit détruit « si ce n'est un peu de couverture de la grande nef de l'église ». Le 13 février 1580 les représentants des Jacobins de Saint-Sever déclarent : « par l'oppression et la violence des guerres civiles qui longtemps ont régné en ce pays, leur dit couvent est ruiné et (...) n'ayant moyen de le réparer » ils afferment à Bernard de Tauziède les fiefs appartenant au couvent dans la ville, juridiction et baillage d'icelle¹⁸. La datation exacte de la reconstruction du cloître est sujette à débat. D'un point de vue stylistique, la brique et la pierre de taille utilisée en duo se rapprochent du style toulousain des alentours de 1620-1630. Pourtant, les archives mentionnent l'importance du père Antonin Cloche, élu maître général de l'ordre des Dominicains en 1671, dans la restauration architecturale du cloître, ce qui confirmerait une reconstruction plus tardive, dans les années 1670.

¹⁷ AD Gironde, Bordeaux, H 642

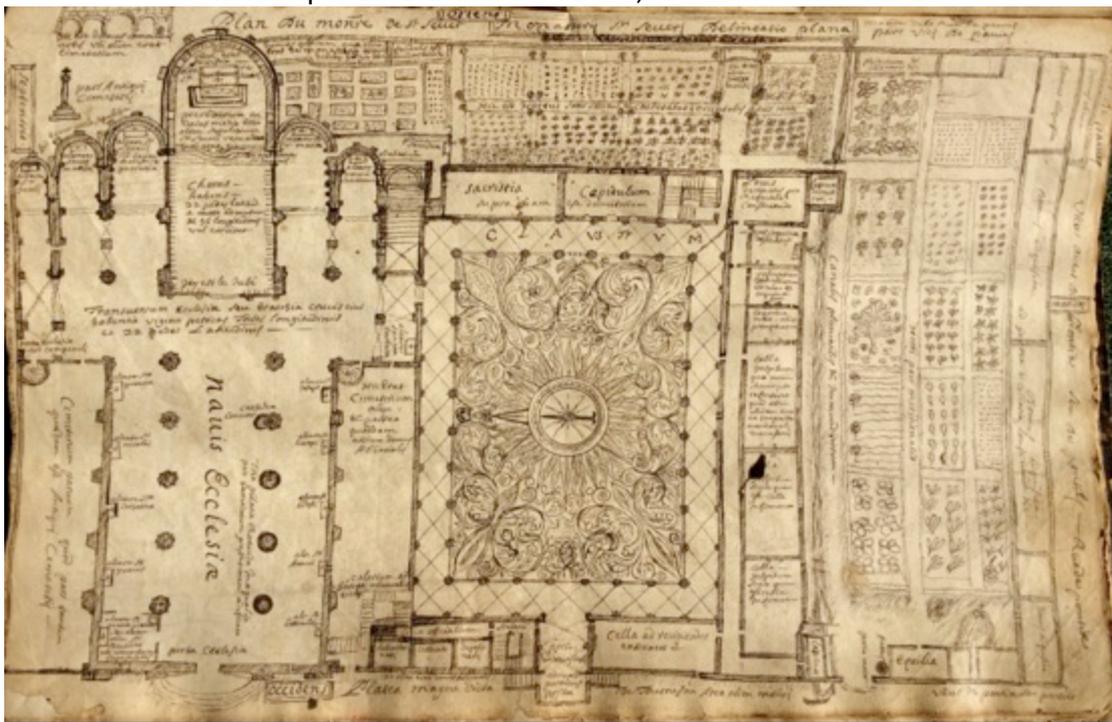
¹⁸ AD Landes, Mont-de-Marsan, H 15 / 3

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Plan levé par frère Poumet, 1678, AN / N/ III/ Landes / 2 / 1



Plan levé par Du Buisson vers 1680, AM Saint-Sever GG 28



Toujours est-il que le XVIIe siècle voit un renouveau des ordres religieux à Saint-Sever, tant par les rénovations des bâtiments des communautés déjà implantées que par l'arrivée de nouveaux ordres. En effet, les frères mineurs ou Capucins s'établissent en 1620 avec l'accord des bénédictins dans la petite église de Saint-Girons, près des remparts. Ils ne construiront leur propre église qu'en 1724 dédiée à Notre-Dame des Anges et leur couvent avec le soutien de sieur Lespes à l'emplacement de l'actuel hôpital. Entre 1630 et 1634, les Ursulines obtiennent quant à elles l'autorisation de construire leur couvent au nord de l'abbaye

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

bénédictine, sur l'actuelle place du Tribunal. Cet attrait pour Saint-Sever de nouveaux ordres religieux témoignent d'une certaine prospérité économique retrouvée. Bien que dans l'architecture civile, aucun bâtiment du XVIIe siècle ne soit conservé, les vestiges de façade présents au 14 rue du général Durrieu attestent de la somptuosité des demeures qui se construisent alors, sans que, pour autant, aucun document d'archive ne puisse pour le moment témoigner d'une vague de reconstruction civile.

Le XVIIIe siècle, en revanche, a laissé, au niveau architectural, de nombreuses traces. Encore une fois, certaines de ces constructions permettent de considérer avec certitude un regain économique. Les hôtels particuliers qui s'établissent alors place du Tour du Sol montrent une unité architecturale et une somptuosité toute particulière qui même si elle présente des différences, évoque l'Ancien Régime. Moins grandiloquentes mais tout aussi importantes, sont les maisons conservées de cette période. Maisons qui peuvent témoigner d'une présence bourgeoise dans la ville à l'instar du bâti 2 rue du Tribunal ou commerçante comme les demeures certainement associées à des boutiques du 8 rue du général Durrieu ou du 5 place du Verdun. Il est fort probable que l'éclatement des remparts à cette période ait joué un rôle dans les constructions urbaines. Car au-delà des demeures privées, la ville de Saint-Sever connaît au XVIIIe siècle de nombreux aménagements urbains.



Une partie des arceaux est détruite et certains de ceux restant en place sont reconstruits, comme il est possible de le noter au 27 rue des Arceaux avec l'inscription sur le ressaut « LAFITTE FECIT MDCCXXV ».

Vue de l'arceau avec la signature de Lafitte

Le même phénomène se retrouve place du Tour du Sol avec le placage d'arceaux modernes en devant d'arceaux plus anciens, notamment pour soutenir les balcons des nouveaux hôtels particuliers. Ces travaux publics sont d'autant plus importants que la ville devient le siège d'une subdélégation de l'élection des Lannes, ce qui nécessitait une ouverture sur la ville plus accessible que l'actuelle Côte de Brille. Ainsi, la montée de Morlanne se construit progressivement à flanc de coteau. Les projets et la réalisation en pierre de la montée ne datent que de 1767. Sa construction et le réaménagement de la place du Cap du Pouy s'achèvent en 1787 selon la morphologie actuelle.



Plan de réaménagement de la montée de Morlanne et de la place du Cap du Pouy, AM Saint-Sever, DD6 64

La ville éclate donc au-delà des remparts et l'urbanisation des quartiers de Pontix, du Castallet et le long de la montée de Morlanne date de cette période. Ces aménagements urbains firent disparaître certaines traces du passé. Le château de Morlanne disparaît dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, peut être utilisé comme carrière de pierre¹⁹. De même, l'hôpital Saint-Michel dans le Bas Pouy est détruit en 1778, les jurats demandant que les revenus de cet hôpital soient réunis à ceux de l'hôpital général²⁰.



Le tournant révolutionnaire :

En 1789, le tiers état de la sénéchaussée de Saint-Sever envoie deux députés aux Etats-Généraux : Pierre-Joseph Lamarque (à qui la colonne de la place du Verdun rend hommage) et Alexis Basquiat-Mugrier.

Colonne Lamarque, Place du Verdun

Dans un premier temps la Révolution ne semble pas mettre en danger les quatre communautés religieuses établies dans la ville. En 1790, la cloche est même restaurée avec les deniers de la municipalité. Au début de l'année 1791 les moines et le prieur Gros prêtent serment à la Constitution et entrent dès lors dans le clergé paroissial. On retire alors les armoiries religieuses. Pourtant, le 2 avril 1792, l'abbé doit fuir la ville. L'abbatiale est alors en partie reconvertie en grange à foin

¹⁹ Cette information provient de témoignages oraux et de quelques écrits qui hélas ne citent pas leur source.

²⁰ AM, Saint-Sever, GG 19

(une ouverture est percée dans la première absidiole nord permettant de rejoindre directement la rue des Arceaux), le reste de l'édifice servant à célébrer le culte de l'Être Suprême. L'aile sud des bâtiments conventuels est alors accaparée par l'Hôtel de Ville et l'aile est est vendue à des particuliers. Les autres ordres sont également chassés et les bâtiments religieux convertis. Ainsi, le couvent des Capucins est transformé en hôpital, le couvent des Ursulines en tribunal, prison et gendarmerie et le couvent des Jacobins devient un collège. Dès 1796, la transformation du couvent des Jacobins en Ecole centrale des Landes est programmée²¹.

Un tribunal révolutionnaire s'installe donc et les bâtisses de la rue du Tribunal auraient été les logements des magistrats²². La guillotine est active sur la place du Tour du Sol et fait tomber vingt deux têtes suite à un complot entre les aristocrates de la région et des émigrés espagnols, accusés de voler des gains et des denrées. Il n'est pas certain que le premier tribunal révolutionnaire ait été immédiatement implanté dans le couvent des Ursulines car une lettre du préfet des Landes datée de 1812 mentionne la date de 1807 pour la translation du tribunal civil de Saint-Sever dans l'ancien couvent ; il en va de même pour la maison d'arrêt²³. Enfin, le siège de la sous-préfecture prend place sur la place du Tour du Sol dans l'ancien hôtel de Toulouzette, aujourd'hui office de Tourisme.

Les transformations des XIXe et XXe siècles :

Bien que la morphologie de la ville soit issue du Moyen Âge et de la période moderne, le XIX^e siècle est un siècle de reconstruction²⁴. Nombre de maisons sont modifiées et reconstruites comme en témoigne la typologie des maisons de bourg ou encore des bâtiments tel que le 32 rue Lafayette dont la façade est stylistiquement datable des environs de 1870. De plus, une politique d'aménagement urbain importante est menée (alignement, destruction d'arceaux, percement de voies...). En revanche, la part des constructions nouvelles ex nihilo ne paraît pas démesurée. Ces reconstructions peuvent s'expliquer par l'accroissement de la population locale qui atteint son apogée en 1836 avec 5863 habitants avant de connaître une période de départ progressif jusque dans les années 1960.

En 1809 est levé le premier plan cadastral de la ville qui, même si il manque parfois de précision quant au parcellaire, rend compte du maillage urbain dense du cœur de ville au début du XIX^e siècle. La comparaison avec le deuxième cadastre datant de 1844 permet de constater des changements urbains essentiels. Le général Lamarque achète en 1810 un îlot au nord du couvent des Jacobins pour y édifier son château. Cela modifie l'organisation de cette partie de la ville : la ruelle dans la continuité de l'actuelle rue des Ursulines est condamnée, les maisons de l'îlot sont détruites et la rue Agnoutine est alors ouverte. De même, au sud de la rue de la Guillerie le passage Navarre est percé divisant l'îlot en deux. Enfin, le parcellaire compris entre la place Léon Dufour et la rue saint Jean est modifié avec la création d'une place donnant sur

²¹ AN / F13 / 1729 (10)

²² Témoignage oral. Il semblerait que les maisons impaires de la rue du tribunal communiquent entre elles. Information à vérifier lors de l'inventaire topographique.

²³ Ces documents d'archives vont à l'encontre des affirmations faites dans les monographies communales. Il serait donc intéressant de se rendre aux Archives Nationales pour étudier la conversion du couvent des Ursulines.

²⁴ A ce sujet une étude des matrices cadastrales (Démolition / Construction) est en cour.

la rue du général Durrieu et la construction d'un hôtel accueillant aujourd'hui la Poste.

Le début du XIX^e siècle est également marqué par le retour des ordres religieux. L'église abbatiale est rendue au culte dès 1796 et est restaurée par le père Sault dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les ursulines intègrent l'hôtel Barbotan en 1804 sous l'impulsion de la mère supérieure Anne de Viarnez²⁵ et ce jusqu'en 1905, lors de « la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ».

Vue du couvent des Ursulines, Cour d'entrée, Sans date, AD Landes, Mont-de-Marsan, 5 FI 96



Pourtant, les capucins et les dominicains ne reviennent pas à Saint-Sever et les anciens édifices cultuels gardent leur fonction publique (hôpital et école centrale). Le rapport des établissements religieux à la ville ne s'arrête cependant pas avec la loi de séparation car en 1931, l'ordre des Carmels vient s'établir au nord du quartier du Prouyan et est toujours en place aujourd'hui.

C'est en particulier au niveau des infrastructures que des modifications sont apportées à la ville de Saint-Sever dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Des arènes en bois sont construites sur la colline de Morlanne ; elles sont reconstruites en béton à partir de 1931 par l'architecte dacquois Pomade.

La grande tribune de l'hippodrome, sur les bords de l'Adour, est inaugurée en 1871 mais il faut attendre 1924 pour que le terrain de rugby s'implante sur le terrain de la Pachère en avant de l'hippodrome.

Après le vote au parlement du Plan Freycinet le 17 juillet 1879, la construction de la ligne de chemin de fer reliant Saint-Sever à Mont-de-Marsan, Dax et Pau débute. Sa mise en place entraîne des modifications du paysage avec, par exemple, la construction en 1888 du pont cage sur l'Adour par l'entreprise Fourchambault. Elle est inaugurée le 12 août 1891 et fonctionne jusqu'au 7 avril 1970, date à laquelle la ligne est fermée aux voyageurs. Aujourd'hui, la gare (transformée en infrastructure sportive), son escalier monumental et des portions du chemin de fer sont encore visibles. Ainsi, ce sont en particulier les bords de l'Adour qui connaissent des transformations importantes au cours du XIX^e siècle. Le quartier du Péré suit cette dynamique. Déjà entre 1809 et 1844, un certain nombre de constructions viennent s'établir sur la route de Saint-Sever à Mont-de-Marsan. Cela s'accroît dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec un certain dynamisme industriel du fait de l'implantation d'industries sur les bords de l'Adour.

²⁵ GUEUDRE M.M., *Histoire des Ursulines en France, tome 3, Les Ursulines aux prises avec la Révolution*, 1963, p. 524

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Un soin particulier paraît avoir été apporté aux places de la ville. La place du tribunal connaît de nombreux changements morphologiques. En 1881, la gendarmerie est déplacée rue Bellocq ce qui entraîne la création d'une halle inaugurée en 1884 dans le style de l'époque conjuguant l'emploi du verre et du métal.



Vue de la gendarmerie rue Bellocq

En 1957, une structure métallique est adjointe à la halle, couvrant la rue et le parking voisin. Cette structure ne sera restaurée qu'en 1990, date à laquelle est également restaurée la halle.



Photo ancienne montrant la structure métallique du marché couvert

La prison qui depuis la Révolution était attenante à la place du Tribunal ferme pendant l'entre-deux-guerres mais n'est démolie qu'en 1950. Aujourd'hui, des fenêtres et l'escalier sont encore visibles sur le mur de soutènement du parking de la place.

Vue de l'escalier de la prison démolie



Le tribunal qui s'était installé sur la place pendant la période révolutionnaire ferme ses portes en 2009, il est aujourd'hui réaménagé en école de musique. En 1894, la place de la République est réaménagée offrant une esplanade accessible. De même, le lien entre la place du Tour du Sol et le parc de Toulouzette s'effectue en deux temps. En 1897 est percé sous les arceaux de l'hôtel particulier aujourd'hui démolie (à l'emplacement de l'allée des combattants), un passage

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

permettant aux piétons d'accéder au parc en évitant le chemin du Barrat. Vers 1910, l'hôtel est totalement détruit. Ces évolutions témoignent d'une volonté d'aérer l'espace urbanisé qui, s'étant développé au sein de remparts, proposait un maillage extrêmement serré.



Vue actuelle Place du Tour du Sol

Au tournant du XX^e siècle, une nouvelle forme de demeure voit le jour : la villa. Bien qu'elles soient peu représentées à Saint-Sever, il faut tout de même noter l'implantation de ce type de bâti en bordure de la rue Sentex puis Bellocq. La villa des violettes ou l'ancienne villa « Lutran » en sont des exemples parmi d'autres.



Villa rue de la Cize



Ancienne villa Lutran

Dans les années 1930, on voit s'établir des demeures à l'architecture dite « régionaliste » : faux pans de bois, toiture à pente raide, surcroît ouvert... Autant d'éléments qui sont identifiables dans ce nouveau type d'architecture. Leur implantation suit l'emplacement des villas des années 1900 (chemin Saint-François et rue Arnaud de Moles), dans des quartiers encore peu urbanisés où les maisons peuvent s'implanter au centre de la parcelle jouissant ainsi d'un jardin englobant.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever



Maisons 27 et 29 rue Bellocq

Les extensions récentes, entre cités et lotissements :

Peu de changements sont à noter en centre bourg dans la seconde moitié du XXe siècle si ce n'est sur la place du Verdun où la maison attenante à l'absidiole sud de l'église abbatiale est détruite en 1962 et la rue du Sénéchal percée en 1965, détruisant une maison de notable identifiable sur les cartes postales anciennes.



Carte postale ancienne, vue de la place des Platanes, actuelle place du Verdun

L'élément notable de la période est l'apparition du lotissement qui entraîne une explosion du bâti en zone suburbaine²⁶. Jean-Paul Farbos dénombre cette transformation : « de 1948 à 1962 : 134 permis de construire, soit 7 par an ; de 1963 à 1970 : 334 permis de construire soit 41 par an, la cité Montadour comptant pour un seul permis »²⁷. Ainsi, le lotissement du Téré à Péré est construit en 1964, en même temps que la cité Montadour à l'ouest de la ville et le lotissement du Cap de Gascogne au sud ; celui du Beth-Céou à Augreilh est construit en 1967. L'extension de la ville permet un rebond démographique mais a également pour conséquence de vider le centre ville de ses habitants, problème qui persiste encore aujourd'hui.

²⁶ Cet historique sera donc approfondi lors de l'étude de la commune

²⁷ J.-P. FARBOS « Evolution historique de la morphologie de Saint-Sever », *Bulletin de la Société Borda*, 1972, p. 308



Construction récente carrefour Pontix-Leroy

Analyse des différents plans et cartes conservés²⁸ :

Cette analyse porte sur les plans et cartes de la ville de Saint-Sever sur l'ensemble de sa superficie. Ainsi, les plans d'alignement levés en 1809 (Série O, AM) rue par rue ou encore les plans ne concernant qu'un édifice de la ville sont étudiés à part dans le cadre de l'inventaire topographique.

Béatus de Saint-Sever, La Mappemonde, BNF, avant 1072, folio 45V



Cette mappemonde médiévale enluminée dans le scriptorium de Saint-Sever n'est bien entendu pas suffisamment précise pour tirer des conclusions quant à

²⁸ Cette analyse ne concerne que le centre-bourg de Saint-Sever, une comparaison des cartes pour la commune sera effectuée au moment de l'étude

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

l'entendue du bourg au XI^e siècle. Elle est cependant intéressante en ce qu'elle mentionne la ville de Saint-Sever.

Détail de la carte du siège présidial Dax et sénéchaussées des Lannes et des sièges de Boyonne, Saint-Sever et Tartas qui en dépendent nouvellement, 1638, Seigneur de Classun, AD Landes, Mont-de-Marsan, PL 7884



Cette carte montre la ville de Saint-Sever en mettant en avant l'abbatiale, plus haute que le reste du bâti. L'enceinte est dessinée autour de la ville et on notera la présence du pont traversant l'Adour. Il est essentiel également de considérer l'ère géographique importante du « siège de Saint-Sever ».



Plan levé de la ville de Saint-Sever et de sa région, fin du XVII^e siècle, Don Dubuisson, AM Saint-Sever GG 28

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

La carte de Dubuisson est la plus ancienne conservée. Bien que levée à la main et peu convaincante d'un point de vue scientifique, elle apporte tout de même des informations incontournables.

La bipolarité de la ville est représentée avec un cœur de ville concentré autour de l'abbaye et protégé par des remparts ouverts par une tour porte au niveau de l'actuelle côte de Brille. En face, le « Castellam de Montlana », sur la colline de Morlanne, présente une structure de château fort médiéval. Les quelques maisons dessinées en cœur de ville sont coiffées de toit à pente douce et certainement que les petites vaguelettes représentent des tuiles creuses, typiques de la région.

En extérieur, Dubuisson a évoqué le marché de la Loubère par une inscription. Et sur les pentes de la ville, proche du lit de l'Adour on retrouve l'hôpital Saint-Michel et sa chapelle ainsi que le moulin de l'abbaye.

Carte de Cassini ©Géoportail



La carte de Cassini, levée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, n'est hélas pas suffisamment précise pour étudier le cœur de ville. Pourtant, un élément essentiel est mentionné : la présence des remparts de la ville. Ces remparts sont matérialisés par des murailles et une série de tours de guet. Leur mention indique une destruction de ces derniers à la fin du XVIII^e siècle, que l'on peut envisager au moment de la création de la montée de Morlanne, soit vers 1770.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Carte de l'état major, 1820-1867, ©Géoportail



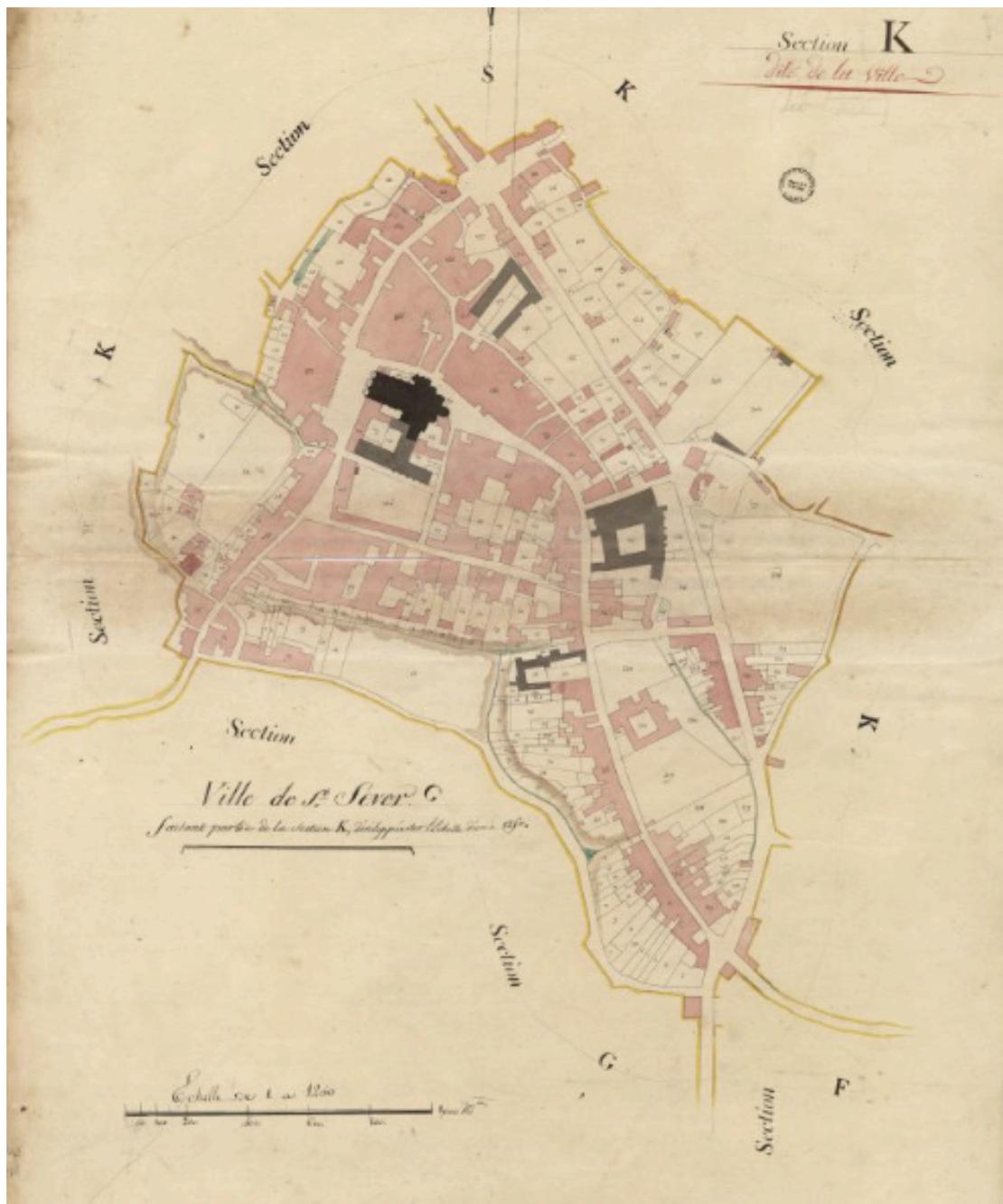
En revanche, la carte de l'Etat major présente une ville sans rempart où l'occupation du sol a dépassé les frontières des anciens murs d'enceinte. Des constructions se sont positionnées le long de la montée de Morlanne, de la rue de Guillerie. Le quartier du Pontix paraît déjà urbanisé ainsi que le côté est des rues Bellocq et Sentex. La ville, qui n'est donc plus limitée par les remparts, s'étend progressivement reliant les faubourgs au cœur urbain.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Plan géométrique de la ville de Saint-Sever par Lobgeois et Préneron, 1807, AD Landes, Mont-de-Marsan, 286 W 282



Cadastre 1809, AM Saint-Sever, DD 1



Cadastre 1844, AM Saint-Sever, DD 2



La comparaison des deux cadastres levés au XIX^e siècle avec l'actuel apporte de nombreuses indications quant à l'évolution morphologique de la ville de Saint-Sever aux XIX^e et XX^e siècles. Les deux premiers cadastres du XIX^e siècle montrent une occupation du sol plutôt similaire. Entre 1809 et 1844, la structure générale de la ville n'a pas particulièrement changé. En revanche, quelques constructions nouvelles ont modifié des îlots.

L'achat d'un îlot par le général Lamarque en 1810 suivi de la construction de son « château » a provoqué la destruction de certains édifices sur l'actuelle rue du Général Lamarque et rue des Ursulines. Rue des Ursulines qui donnant sur l'actuelle rue Armand Marrast est alors fermée provoquant l'ouverture de la rue Agnoutine. De plus, l'îlot de l'actuel hôtel des postes, non construit sur le cadastre de 1809, est pourvu en 1844 d'une construction nouvelle de plan rectangulaire.

Une seule rue est ouverte entre 1809 et 1844 : le passage Navarre qui divise l'îlot de la Guillerie en deux parties.

En revanche, la comparaison des deux cadastres du XIX^e siècle avec le cadastre actuel montre des transformations structurelles. Notons l'ouverture de rues :

- Allée des combattants
- Allée des Tilleuls
- Rue du Sénéchal
- Portion de la place du Tribunal à la rue Sentex

Deux îlots de la ville sont profondément transformés :

- Place du tribunal avec la destruction et le réaménagement du couvent des Ursulines
- Rue de la Guillerie et allée des Tilleuls avec la destruction et le réaménagement du couvent des Capucins

De nombreuses constructions nouvelles se sont implantées dans les quartiers du Touron et de Prouyan élargissant donc ce centre-bourg.

Pourtant, dans l'ensemble, on note un respect du parcellaire avec une continuité du bâti au sol dans la majorité des rues et des places de la ville.

Ainsi, la ville de Saint-Sever a gardé un parcellaire ancien et malgré l'éclatement du bourg lors de l'ouverture des remparts la morphologie générale ne semble pas avoir été profondément perturbée.

Elaboration d'une typologie :

Le tableau de repérage a permis d'établir une typologie de construction concernant les matériaux, les couvertures et l'organisation générale du bâti. Le tableau a été réalisé après une enquête de terrain. Dans le centre-bourg, 288 édifices ont été conservés pour établir une typologie et rendre compte des permanences ou des unicas du bâti. Ceux qui ont été écartés étaient soit trop récents (Lotissement du Prouyan, 2014, par exemple), soit trop dénaturés pour être encore lisibles (comme au 2 place du Verdun), soit non visibles de la rue ou encore appartenant à une typologie particulière (Arènes, Halles et grenier à grain).

La construction

La grande majorité des bâtiments (95,27 %) est recouvert d'enduit. Cet enduit est généralement moderne, composé de béton. Cependant, quelques édifices montrent l'utilisation d'un enduit à la chaux beaucoup plus ancien en façade, lisse ou crépu (dans ce cas travaillé aux branchages de houx).

Sous cet enduit, lorsque cela est visible (c'est-à-dire dans 10% des cas), se trouve du matériau mêlé dont des galets²⁹ et des briques disposées en arase. Cette même technique de construction est employée pour les murs remarquables que l'on peut trouver dans les rues de Saint-Sever.

²⁹ A ce propos une étude de l'activité des gravières de l'Adour est envisagée.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Mur rue Tournante



Mur rue de la Cize



La brique utilisée comme assise, est une technique connue depuis la période médiévale, comme en témoigne la structure de la Porte du Touron (XII^e – XIV^e siècles) ou le pan de mur dans l'impasse du Touron (XIV^e-XV^e siècle)³⁰.

Porte du Touron (détail)



Cour
impasse
du
Touron

Même si les matériaux mêlés ne sont visibles que dans 10% des cas, il semblerait qu'ils soient quasi systématiques sous enduit. Car, même si ce dernier recouvre la façade, il laisse visible (57 % des édifices étudiés) la pierre de taille au niveau des encadrements de porte et de fenêtre et en chaînage d'angle. Cette pierre est principalement disposée en harpe, mais le respect du lit et du délit n'est apparu que

³⁰ La production de briques a certainement été, dans un premier temps issu des ateliers de Toulouse, mais une briqueterie est attestée sur le territoire (sous l'actuelle rocade) et utilisée au XIX^e siècle avec certitude.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

rarement. Deux types de pierre calcaire servent à la construction : un calcaire jaune coquillé et friable, et un calcaire gris-vert plus dense et plus dur. Pour le moment, il ne paraît pas y avoir de logique chronologique à cet emploi. Les hôtels XVIII^e de la Place du Tour du Sol montrent aussi bien du calcaire jaune (6 place du Tour du Sol) que du calcaire gris-vert (2 place du Tour du Sol)³¹. De même, les maisons de ville construites dans la deuxième moitié du XIX^e siècle proposent des encadrements composés indifféremment de ces deux pierres calcaires. Parfois même, on note l'utilisation des calcaires différents sur un même bâti. Ainsi, la provenance de la pierre et la datation des carrières seront, bien sûr, étudiées mais il ne semble pas que l'usage d'une pierre ou d'une autre amène à des conclusions de datation fine.

L'utilisation de la pierre de taille seule est très rare mais perceptible sur trois bâtiments se situant tous rue du Général Lamarque et datés de la fin du XVIII^e siècle.



18 et 20 rue du Général Lamarque



6 rue du Général Lamarque

Cette mise en avant du matériau n'est, bien entendu, pas anodine. Ces trois édifices ont été identifiés comme étant des hôtels particuliers du fait de leur façade travaillée, de leur rapport à la parcelle (arrière donnant sur un jardin imposant) et du statut du commanditaire, dont les chiffres peuvent se trouver en façade (PD au 6 rue du Général Lamarque sur la ferronnerie du balcon). Ainsi, la pierre de taille valorise le bâti, le magnifie. D'ailleurs, en dehors de ces trois édifices particuliers, la pierre de taille se trouve à nue sur des types de bâti montrant une prospérité économique : portail, porche, balcon... Autant d'éléments qui habillent et théâtralisent même la façade architecturale sur rue.

³¹ Là encore, une étude des différentes carrières de la région pourrait permettre de composer une chronologie. Par observation, le calcaire gris-vert se rapproche de la pierre d'Audignon venant de Brocas.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Au 15 rue des Arceaux, on remarque l'utilisation de la pierre de taille en façade principale avec une modénature de brique. Les traces d'enduit se trouvent sur le côté latéral du bâti donnant rue du Tribunal. Ce cas est intéressant, car il témoigne de l'utilisation de la pierre de taille exclusive en façade principale et non pas sur l'ensemble de la construction. De plus, il est possible de l'adjoindre aux trois autres édifices sus mentionnés du fait de l'existence d'un bâtiment détruit en 1866 côté rue du Tribunal (AM Saint-Sever, 10 25) rendant donc le côté enduit non visible.



Plan (détail), 1866, AM Saint-Sever, 10 25

Vue du 15 rue des Arceaux

Les pans de bois relevés (7%) se trouvent majoritairement en arrière de bâti. Quelques façades aujourd'hui enduites peuvent laisser croire à une présence de pans de bois sous enduit du fait des murs en devers et des châssis aux fenêtres. Enfin, excepté les bâtiments de génie civil pour les anciens remparts, le moellon ne paraît pas être utilisé dans l'architecture saint-séverine.

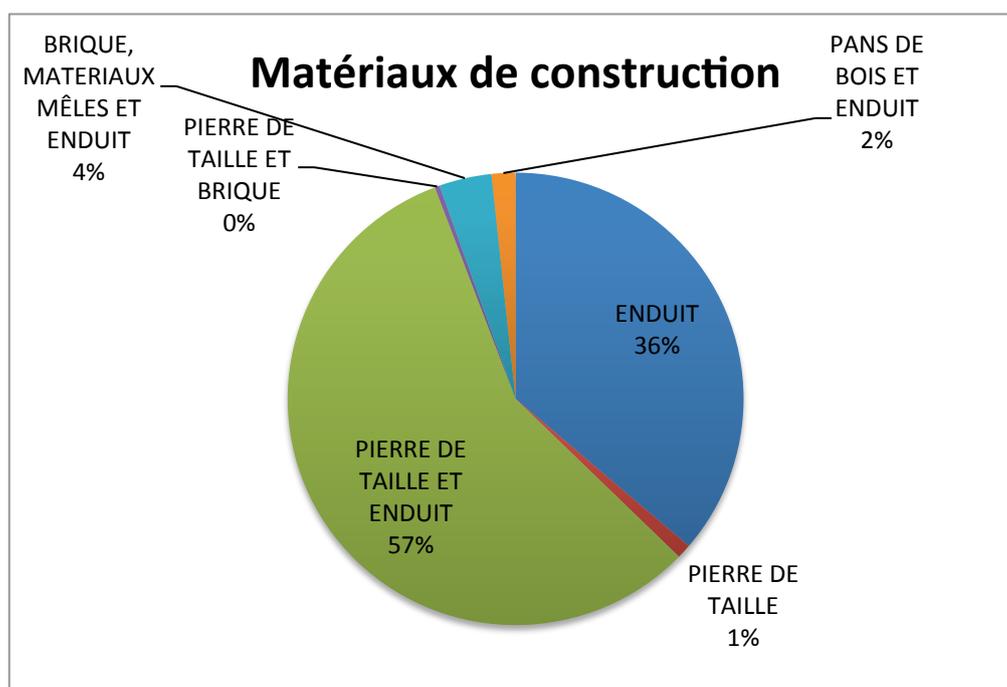


Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Vue des remparts passage de la porte de Mauléon

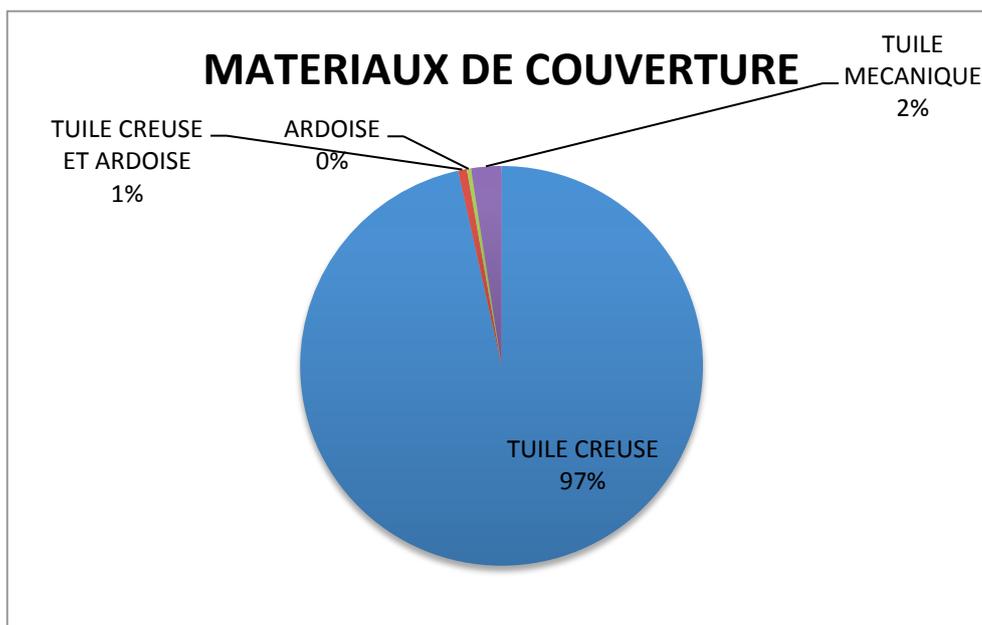
Vue des remparts impasse Jouliou

Une cohérence se dégage donc des constructions dans le centre-bourg de Saint-Sever. Des murs constitués de tout venant sont tenus par des arases de brique et des encadrements en pierre de taille puis recouverts d'enduit. Quelques unica bien sûr qui révèlent un souci du traitement de la façade donnant sur rue pour les maisons bourgeoises ou les hôtels.



Les couvertures et les corniches

Les résultats statistiques du couvrement a proprement parlé sont sans surprise avec une majorité imposante de tuiles creuses disposées sur une pente douce. 95 % des tuiles utilisées sont creuses, un seul toit est entièrement en ardoise (Villa de la montée de Morlanne), deux bâtis de la place du Tour du Sol (2 et 12) combinent de la tuile creuse et de l'ardoise. 2% seulement des toits sont couverts de tuiles mécaniques modernes. La pérennité de la tuile creuse en couvrement s'explique par la réglementation des abords d'un Monument Historique.



De même, la pente douce est majoritaire (95%), pour répondre au maillage urbain serré qui suppose un encastrement des toitures.

Les quelques villas identifiées sont couvertes d'une pente raide (2%) associée à une demi-croupe (1,5 %).

L'hôtel Bourrouilhan au 21 rue du Général Lamarque est un unicum avec son toit en bâtière à pignon découvert issu d'une architecture encore médiévale.



Hôtel Bourrouilhan, 21 rue du Général Lamarque

L'arrière de l'ancien hôtel Barbotan transformé en usine de plumes au 16 rue du Général Durrieu est composé de shed, dans la tradition des bâtiments à usage industriel.

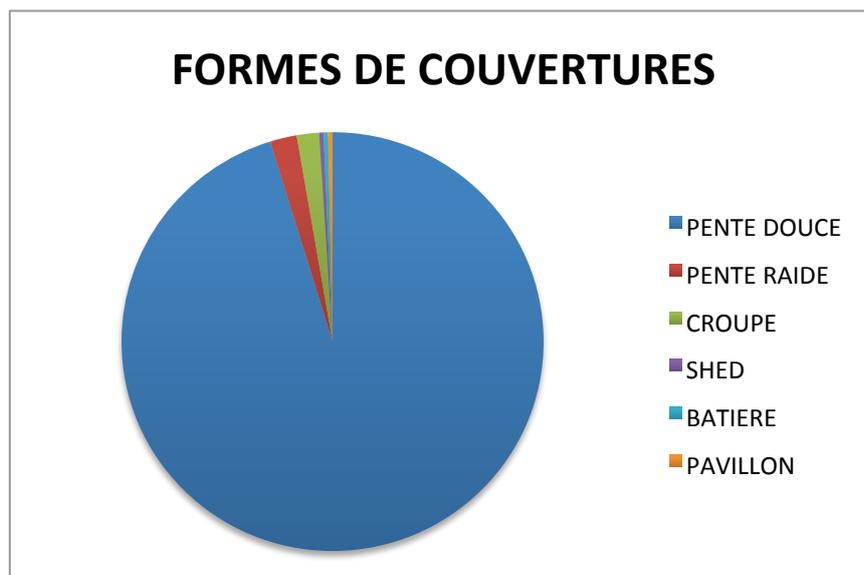


Arrière de l'hôtel
Barbotan

Enfin, le château Lamarque au 11 rue du Général Lamarque, du fait des deux tours d'angle, est couvert de deux toits en pavillon associés à une toiture centrale en pente douce. Là encore le couvrement est un unicum et révèle, d'ailleurs, un unicum architectural.



Hôtel Lamarque dit
« Château Lamarque »



La majorité du bâti saint-séverin présente une corniche (86%). Celle-ci est généralement présente sur le bâtiment en façade et s'arrête sur les murs latéraux peu ou non visibles de la rue. Trois typologies principales de corniche se dégagent : génoise (51%), taillée en entablement (27%) et moulurée (7%).

Deux corniches génoises montre une particularité, car elles sont associées à des modillons au 3 rue du Tribunal et au 2 place du Tribunal. Selon un témoignage oral donné par la propriétaire du 1 rue du Tribunal, il semblerait que cette corniche génoise ait été également pourvue de modillons avant de tomber l'année dernière.



2 place du Tribunal

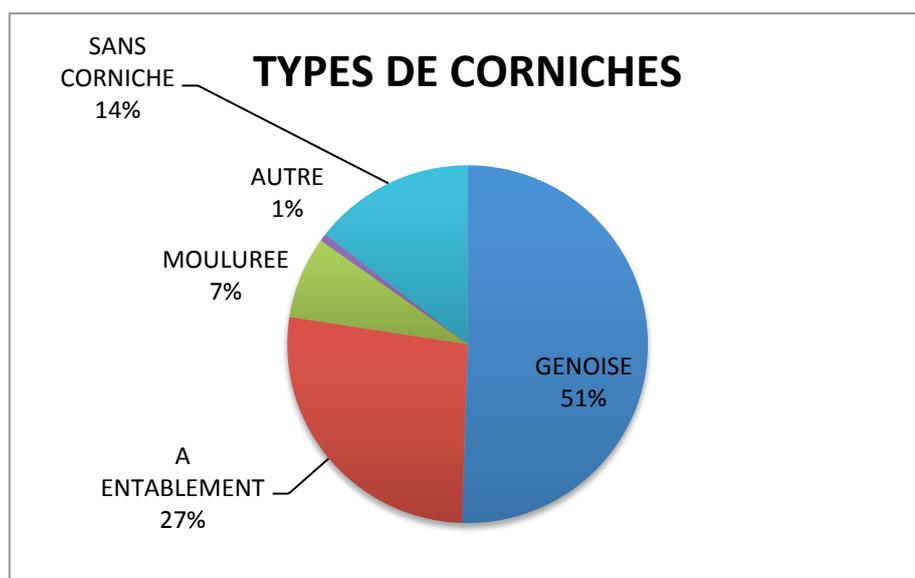


3 rue du Tribunal

Une autre corniche au 7 rue du Général Lamarque est inédite, traitée en terre cuite avec des modillons végétalisés. En centre-bourg, aucune autre corniche n'est traitée de cette façon.



7 rue du Général Lamarque

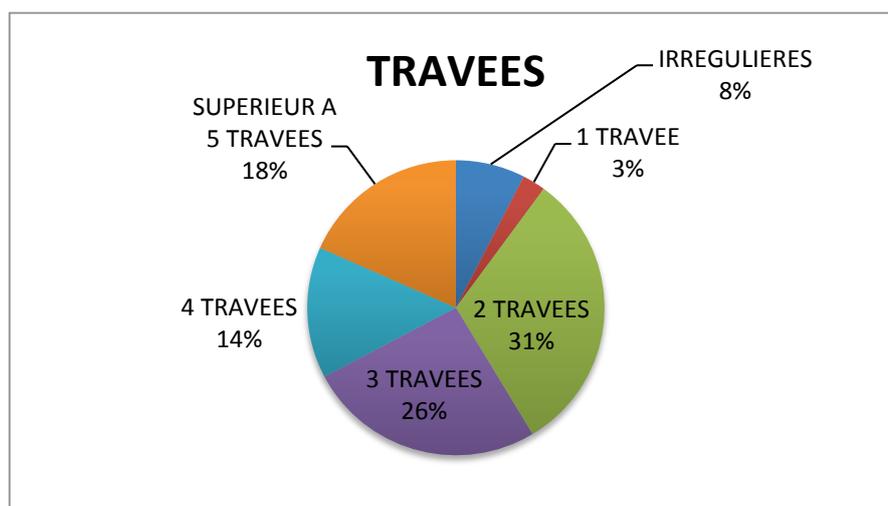


Malgré cette prépondérance de la corniche génoise, la place du Tour du Sol et la rue du Général Durrieu vont à l'encontre des statistiques générales de la ville. Ces deux aires géographiques montrent une part plus importante de corniches taillées à entablement (52% pour la rue du Général Durrieu et 56% pour la place du Tour du Sol). Il semble évident qu'il faille mettre en relation le type de corniche avec l'identité des propriétaires car à l'inverse, les quartiers commerçants, tel que la rue Pontix ou la rue de la Guillerie présentent une part essentielle de corniches génoises (79% rue Pontix et 74% rue de la Guillerie).

La distribution

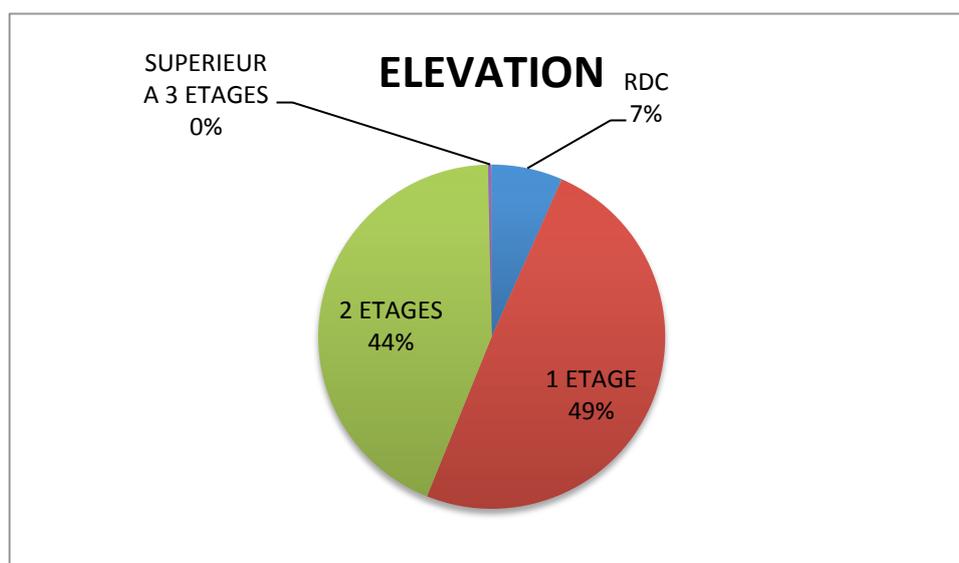
La majorité des constructions saint-séverines est composée de deux travées (31%) suivies de près par celles composées de trois travées (26%) pour seulement 14 % contenant quatre travées. Très peu proposent une seule travée (3%) ou ont des travées irrégulières (8%). Quelques édifices sont plus larges avec un nombre de travées égal ou supérieur à cinq (18%).

Ainsi, on note une diversité de la largeur des édifices qui correspond à une diversité des formes et tailles des parcelles. Certaines rues retiennent l'attention quant à leur permanence. La rue des Arceaux et la place du Verdun présentent principalement des maisons à deux travées (65% pour la rue des Arceaux et 81% place du Verdun) ce qui s'explique par un parcellaire étroit et étiré issu de la ville médiévale.



En élévation, la majorité des maisons sont de un (49%) ou deux (44%) étages. Un seul bâti propose trois étages et seulement 19 n'ont qu'un rez-de-chaussée à 89% des cas adjoint à un surcroît ouvert.

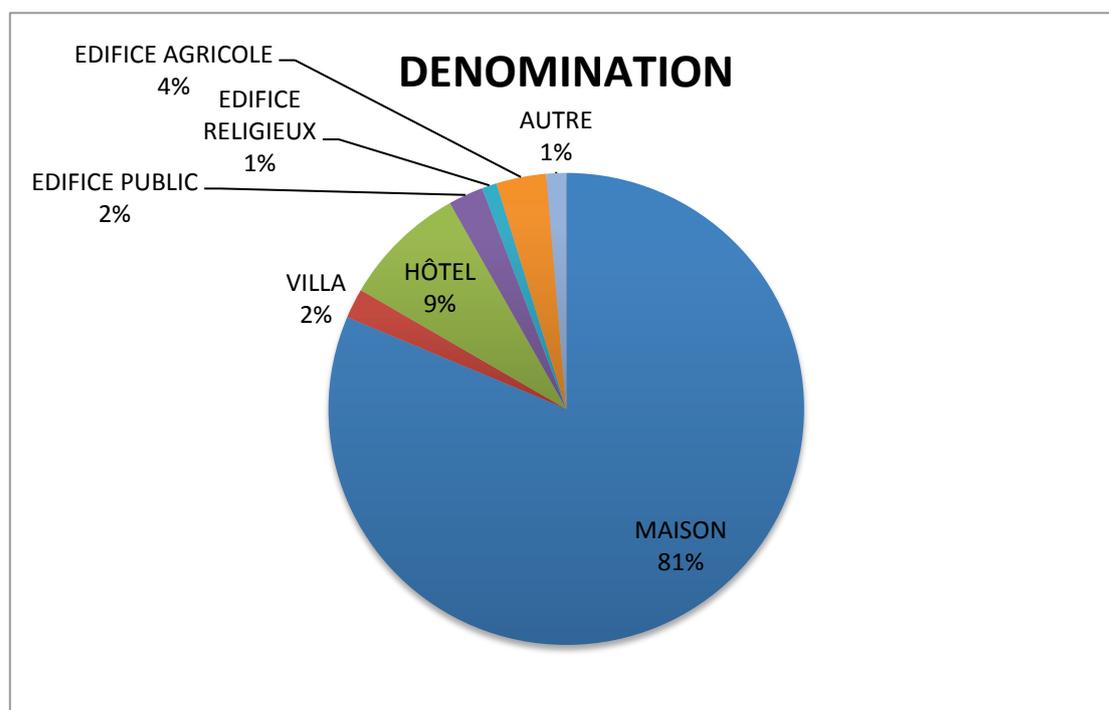
Ainsi, le centre-bourg de Saint-Sever n'est pas composé de bâti haut et les immeubles sont quasi absents.



Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

La confrontation de l'élévation avec le nombre de travées n'a rien donné de concluant. Aucune typologie particulière ne ressort et comme les statistiques générales, les bâtis à un ou deux étages présentent un nombre de travées éclectique.

Dénomination et typologie



Élément essentiel de l'inventaire patrimonial, la dénomination typologique des édifices présents dans le centre-bourg de Saint-Sever apporte des éléments concluants. La majorité du centre-bourg est composée de maisons (240 pour les 295 édifices retenus). Parmi celles-ci il est possible d'identifier deux typologies structurelles principales :

- les maisons étroites et allongées (parcelle majoritairement traversante) se situant principalement rue des Arceaux, place du Verdun et rue du Général Lamarque
- les maisons plus larges avec un bâti sur le devant de la parcelle se situant principalement rue Pontix, place Léon Dufour et rue de la Guillerie

La quasi totalité de ces maisons est alignée sur la rue. Cependant, trois maisons dénotent dans leur occupation de la parcelle et dans leur plan au sol. Au 6 rue de la Cize, qui n'occupe pas toute la parcelle sur le devant de la rue du fait d'une entrée latérale sur le jardin ; pourvue simplement d'un rez-de-chaussée, cette maison acquiert un caractère plus rural que les autres maisons saint-séverines. Le maillage plus lâche qu'en centre-bourg peut laisser supposer l'existence d'autres maisons de ce type dans la rue de la Cize aujourd'hui transformée par des constructions modernes.

Maison 6 rue de la Cize



La même problématique se retrouve pour la deuxième maison, également excentrée du centre-bourg, au chemin de Prouyan, qui montre un bâti reculé par rapport à la parcelle et un passage permettant d'accéder à l'ancien jardin aujourd'hui construit.



Maison chemin du Prouyan

La troisième maison particulière est d'autant plus intéressante qu'elle se trouve insérée dans un maillage dense et qu'elle est pourvue d'un décor riche en façade. Située au 26 rue Bellocq, son bâti est relayé en fond de parcelle avec un jardin en avant.

Alors que les deux premières maisons s'écartant de la typologie saint-séverine adoptaient un aspect plus rural, celle-ci est au contraire pleinement urbaine et même bourgeoise.

Maison 26 rue Bellocq



Quelques éléments de façade se retrouvent sur plusieurs maisons.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

11 maisons ont un balcon au devant de la fenêtre du premier niveau au-dessus de la porte d'entrée. Ce balcon présente systématiquement un garde corps dont la ferronnerie est particulièrement travaillée. Il ne semble pas y avoir une géographie particulière pour ces balcons. Il s'en trouve aussi bien en hyper-centre que dans les anciens faubourgs.



Balcon 12 rue Pontix



Balcon 7 rue Lafayette

Le même traitement de l'encadrement de la porte d'entrée se retrouve pour 9 maisons. S'inspirant des arcs de triomphe, la porte est flanquée de deux pilastres néo classiques surmontés d'un larmier droit, reprise des corniches à entablement. Cet encadrement de porte se trouve également sur des hôtels, notamment rue du Général Durrieu ; il est possible de penser qu'ils furent pris comme modèle pour des maisons plus modestes mais dont les propriétaires souhaitaient magnifier la façade.



Portail Entrée de la Mairie
côté rue de l'hôtel de ville



Portail 9 rue de la Guillerie

9 maisons montrent des lucarnes pittoresques avec la corniche génoise courant sur leur rebord. Peu de lucarnes sont présentes dans la ville de Saint-Sever et la majorité de celles-ci sont traitées de cette manière. On retrouve d'ailleurs ces lucarnes sur des cartes postales anciennes.



Lucarne 36 rue Pontix



Lucarne Place du Cap du Pouy

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Mise à part ces quelques éléments de façade, les maisons saint-séverines présentent assez peu de modénature. Dans la majeure partie des cas, le décor se résume à la pierre de taille apparente pour l'encadrement des fenêtres, de la porte, en chaînage d'angle et à un traitement attentif de la corniche. 10 maisons jouent timidement avec un décor en façade composé de modillons droits ou enroulés sous les appuis des fenêtres.



Modillons sous appuie 6bis-8 place Léon Dufour



Modillons sous appuie 6 rue du Général Durrieu

4 maisons ont cependant un décor de façade plus riche et divers. Ces maisons se situent principalement dans l'hyper centre (20 rue Lafayette, 32 rue Lafayette et 15 rue des Arceaux). Seulement 1, déjà évoquée ci-dessus se trouve en bordure du centre (26 rue Bellocq). De type très différent la modénature qui se développe sur leur façade peut s'inspirer des hôtels de la ville (les mascarons du 20 rue Lafayette sont proches de ceux du 6 rue Général Lamarque), ou rend compte de la mode architecturale d'une époque (la façade du 32 rue Lafayette étant typique des années 1870).

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever



Vue du 15 rue des Arceaux



Maison 26 rue Bellocq



Vue du 20 rue Lafayette



Vue du 32 rue Lafayette

Une minorité de maisons exploitent les angles de la façade. Seulement deux maisons ont un pan coupé donnant sur rue.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever



17 rue Lafayette



12 Place du Tour du Sol

A ce titre, les maisons du croisement de la rue de la Guillerie et de la rue du Castallet demandent une attention particulière. Les trois édifices du carrefour sont traités en arrondie, fait inédit à Saint-Sever et qui semble avoir été pensé uniquement pour cet emplacement.



Vue du carrefour de la Guillerie

Le rez-de-chaussée de ces maisons est malheureusement souvent dénaturé. Pourtant, une étude de ces derniers permet tout de même de constater que les maisons avec boutique en rez-de-chaussée se concentrent majoritairement dans l'hyper-centre : 100% des maisons place du Tour du Sol, idem rue des Arceaux, 77% rue Lafayette... En revanche, plus on s'éloigne de cet hyper centre, moins les maisons ont une boutique en rez-de-chaussée. Déjà rue du général Lamarque, la part de maisons avec boutique (53%) est presque équivalente à celle sans (47%) ; et dans les anciens faubourgs la tendance s'inverse totalement : à Morlanne 2 maisons seulement avaient une boutique aujourd'hui disparue (soit 13% des maisons recensées dans cette zone). Rue Pontix, sur 29 maisons recensées, 9 seulement ont une boutique (donc 31%), et rue la Guillerie 2 maisons sur les 18 recensées (11%). Ainsi, la typologie confirme la répartition des activités économiques de la ville avec une hyper centre commerçant issue de la période médiévale et des faubourgs plutôt

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

artisanaux et agricoles. D'ailleurs, les cartes postales anciennes viennent appuyer cela.



Carte postale ancienne, vue de la rue Lafayette



Carte postale ancienne, vue de la rue de la Guillerie

Les hôtels sont peu nombreux mais leur emplacement est intéressant. En effet, 19 d'entre eux (soit 76%) se situent rue du Général Lamarque (8), rue du général Durrieu (7) et Place du Tour du Sol (4). La concentration de ce type d'édifices à ces endroits de la ville indique la mise en place d'une géographie sociale sensible, et ce dès la période des Temps modernes si l'on en croit la présence de l'hôtel Bourouilhan rue du Général Lamarque, l'ancien hôtel de Toulouzette place du Tour du Sol ou encore les arrachements d'un bâti travaillé daté du XVII^e siècle rue du Général Durrieu.

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Il ne semble pas se dégager une typologie générale d'hôtels. Mais l'étude de ces hôtels par zone montre une certaine cohérence du bâti. En effet, les hôtels de la rue du Général Lamarque montrent une façade plus élevée et plus étroite que les autres avec un balcon au premier niveau. Contrairement aux autres hôtels de la ville ils présentent tous (sauf un) des sculptures qui décorent la façade. Ils se placent davantage dans la morphologie de l'hôtel urbain reprenant la structure morphologique des hôtels place du Tour du Sol.



18 et 20 rue du Général Lamarque



6 rue du Général Lamarque

Mais ces derniers sont bien plus larges et bien que moins décorés, leur position et leur assise sur arceaux leur confèrent une certaine monumentalité.



Hôtels place du Tour du Sol

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

En revanche les hôtels de la rue du Général Durrieu (à l'exception de l'hôtel Barbotan) abordent une façade plus discrète avec un porche monumental donnant sur un jardin non visible de la rue.



10 rue du Général Durrieu



2 rue du
Général
Durrieu

Deux hôtels sont véritablement à part : l'ancien hôtel Barbotan rue du général Durrieu et l'hôtel Bourouilhan rue du Général Lamarque. Leur morphologie, leur emplacement et leur histoire en font des édifices incontournables de la ville.



Hôtel Barbotan 16 rue du Général Durrieu



Hôtel Bourrouilhan, 21 rue du Général Lamarque

De même, les villas se trouvent à l'est de la ville, de l'autre côté de la rue Bellocq ou de la rue Sentex par rapport à l'hyper centre. Cet emplacement s'explique d'une part par la vue sur la vallée de l'Adour qu'il propose mais également par la période de construction de ces villas, au XX^e siècle. A cette date, les seules parcelles vastes permettant l'implantation de telles demeures se trouvaient bien à cet endroit de la ville.

Le peu d'édifices identifiés comme agricoles (10) témoignent de l'activité commerçante de la ville, relayant les activités rurales aux faubourgs. D'ailleurs ces bâtiments se situent aux extrémités de l'hyper-centre (rue des Ursulines) ou dans les anciens faubourgs rattachés au centre-bourg suite à l'éclatement des remparts (Quartier du Pontix, rue Saint-Vincent-de-Paul, Quartier du Touron, rue du Général Leclerc, rue de la Guillerie et rue du Général De Gaulle).

Pour le moment, aucune typologie générale ne semble se dégager de ces édifices. Une étude plus approfondie dans les archives notamment permettra peut être de tisser des liens entre eux.



Grenier à grain
Rue Pontix



Edifice agricole
Le Barrat

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Edifices à étudier :

La phase de repérage effectuée depuis un mois a permis d'effectuer un tri sélectif du bâti à étudier. Il va de soi que cette sélection pourra être modifiée si des découvertes bibliographiques ou archivistiques le demandent.

Hôtel de ville	Tribunal
Marché Couvert	Caserne
Ecole	Ecole
Arènes	Abbatiale de Saint-Sever et anciens bâtiments conventuels
Couvent des Jacobins	Couvent des Carmels
Porte du Touron	Grenier à Grain rue Pontix
Hôtel 2 place du Tour du Sol	Hôtel 4 place du Tour du Sol
Hôtel 6 place du Tour du Sol	Hôtel de Toulouzette
Hôtel 22 rue du Général Lamarque	Hôtel 20 rue du Général Lamarque
Hôtel 18 rue du Général Lamarque	Hôtel 8 rue du Général Lamarque
Hôtel 6 rue du Général Lamarque	Hôtel 21 rue du Général Lamarque Dit Hôtel de Bourouilhan
Hôtel 11 rue du Général Lamarque Dit Château Lamarque	Hôtel 28 rue du Général Lamarque
Hôtel 10 rue du Général Durrieu	Maison et arrachements 14 rue du Général Durrieu
Hôtel 16 rue du Général Durrieu Dit Hôtel Barbotan	Hôtel 2 rue du Général Durrieu
Hôtel 3 rue du Général Durrieu	Hôtel 13 rue du Général Durrieu
Hôtel 22 et 24 rue du Général Durrieu	Hôtel 28 rue du Général Durrieu
Hôtel 34 rue Lafayette	Hôtel Place du tribunal
Hôtel 5 rue saint Jean	Hôtel 7 rue saint Jean
Hôtel 9 ter rue Saint-Vincent-de-Paul	Hôtel 22 rue de la Guillerie
Villa avenue du Général de Gaulle	Villa 1 rue Bellocq
Villa 3 rue Bellocq	Villa 10 rue de la Cize
Hôtel de tourisme 54 avenue du Général De Gaulle Dit Hôtel des ambassadeurs	Ancien dépôt d'autobus rue Bellocq
Edifice agricole rue des Ursulines	Remise Le Barrat
Edifice agricole passage de la Guillerie	Grenier à grain rue Pontix
Maison 12 place du Tour du Sol	Maison 12 place Léon Dufour
Maison 12 rue Pontix	Maison 5 rue Pontix
Maison 21 rue Pontix	Maison 29 rue Pontix
Maison 28 rue Pontix	Maison 36 rue Pontix
Maison 1 rue du Général Durrieu	Maison 6 rue du Général Durrieu Dit Maison Léon Dufour
Maison 4 place du Verdun	Maison 9 place du Verdun Dit Maison Sentex
Maison 3 place du Verdun	Maison 27 rue des Arceaux

Synthèse du repérage centre bourg Saint-Sever

Maison 23 rue des Arceaux	Maison 15 rue des Arceaux
Maison 11 rue des Arceaux	Maison 7 rue des Arceaux
Maison 8 rue de la Guillerie	Maison 7 rue du Général Lamarque
Maison 9 rue Ernest Leroy	Maison 26 rue Bellocq
Maison 33 rue Bellocq	Maison 31 rue Bellocq
Maison 1 rue Armand de Molles	Villa Jeanne chemin de Prouyan
Maison abandonnée chemin de Prouyan	Maison 1 place Morlanne
Maison 2 rue du Tribunal	Maison 1 rue du tribunal
Maison 3 rue du Tribunal	Maison 7 rue Lafayette
Maison 8 rue Lafayette	Maison 20 rue Lafayette
Maison 32 rue Lafayette	Maison 36 rue Lafayette
Maison 6 rue de la Cize	Maison 41 avenue du Général de Gaulle
Maison 33 avenue du Général de Gaulle	Maison 13 rue Sentex

En plus de ces édifices qui devront être étudiés individuellement et si possible visités, un ensemble de dossiers collectifs sera mis en œuvre. Pour exemple :

- Place du Tour du Sol
- Carrefour de la Guillerie
- Maisons de la rue du Sénéchal (1965)
- Maisons adossées à l'église abbatiale rue des Arceaux
- Zone pavillonnaire de la rue d'Espagne
- Les remparts

Des dossiers thématiques également s'appuieront sur la typologie.